

PAROISSE SAINT COLOMBAN EN PAYS DE QUIMPERLÉ

✉ **Secrétariat** : sdquimperle@gmail.com (abonnement au bulletin)

✉ **Site Internet** : <http://paroissesquimperle.fr>

Maison paroissiale de Quimperlé ☎02 98 96 03 94

6 rue Langor - 29300 QUIMPERLE

Maison paroissiale de Bannalec ☎02 98 09 79 26

Maison paroissiale de Scaër ☎02 98 59 40 31

Maison paroissiale de Moëlan-sur-Mer ☎02 98 39 60 48

Maison paroissiale de Clohars-Carnoët ☎02 98 71 56 76

Maison paroissiale de Riec-sur-Bélon : ☎02 98 06 91 15

Accueil paroissial de Pont-Aven : ☎02 98 06 00 11



Bulletin paroissial n°508 du 14 au 20 juin 2020

Fête du Saint Sacrement du Corps et du Sang du Christ

La Fête du Saint-Sacrement (2^{ème} dimanche après la Pentecôte) a été instituée au Moyen-Age pour commémorer la présence de Jésus-Christ dans le sacrement de l'Eucharistie.



Histoire - Le pape Urbain IV en 1264 rendit la fête du Saint-Sacrement obligatoire pour l'Église universelle, mais cette fête a eu de la peine à s'imposer chez les évêques et les théologiens. Puis elle est devenue une fête très populaire, très célèbre en Espagne. Elle a été supprimée dans les pays protestants, mais cependant gardée par l'Église anglicane. Cette fête était appelée fête du Corpus Christi ou Fête du Saint-Sacrement. Le nom de Fête-Dieu n'existe qu'en français.

Le pape Jean XXII en 1318 a ordonné de porter l'Eucharistie, le jour de la Fête du Saint-Sacrement (Fête-Dieu), en cortège solennel dans les rues et sur les

chemins pour les sanctifier et les bénir. C'est à ce moment qu'apparaît l'ostensoir. Elle se répand dans tout l'occident aux XIV^e et XV^e siècles. Le concile de Trente (1515-1563) approuve cette procession de la Fête-Dieu qui constitue une profession publique de foi en la présence réelle du Christ dans l'Eucharistie. La procession du Saint-Sacrement est encore très populaire en Italie et en Espagne. Mais en France, la procession de la Fête-Dieu se fait plus rarement, sauf dans de nombreux villages du Pays Basque [nous nous souvenons que nous avons pu vivre la procession du St Sacrement à Quimperlé l'an passé, dans le parc de Notre Dame de Kerbertrand : les circonstances cette année ne nous ont pas permis de la revivre à nouveau]

Quel est le sens de la Fête du Corps et du Sang du Christ ? Depuis la réforme liturgique du concile Vatican II, la Fête Dieu est appelée « Fête du Saint-Sacrement du Corps et du Sang du Christ ». La Fête du Corps et du Sang du Christ commémore l'institution du sacrement de l'Eucharistie. Elle est un appel à approfondir le sens de l'Eucharistie et sa place dans notre vie. Cette fête est la célébration du Dieu d'amour qui se révèle en donnant son corps et son sang, en se donnant à nous comme nourriture de vie éternelle. Le sens de la fête du Corps et du Sang du Christ est un peu différent de celui de la Fête Dieu qui était plus centrée sur l'adoration de la présence réelle du Christ.

La date de la Fête du Corps et du Sang du Christ (fête de Corpus Christi), comme la date de la Fête du Saint-Sacrement ou la date de la Fête-Dieu, est en principe le jeudi qui suit la fête de la Sainte-Trinité c'est-à-dire soixante jours après Pâques. Mais en France, depuis le concordat de 1801 et dans plusieurs pays, la Fête du Corps et du Sang du Christ est repoussée au dimanche qui suit la Sainte-Trinité en vertu d'un indult papal pour permettre la participation de tous les fidèles. En effet ce jeudi n'est pas un jour férié en France alors qu'il l'est dans certains pays comme la Belgique, la Suisse, certaines parties de l'Allemagne, l'Autriche, la Pologne, le Portugal, l'Espagne.



ANNONCES PAROISSIALES

Tous les jours à 20H00 à la chapelle de Trémorvézen : prière du chapelet

Lundi 15 juin à 10H00 à la chapelle de Trémorvézen : prière des mères.

Lundi 15 juin : à 19h30 à l'oratoire de la Maison paroissiale de Quimperlé (6 rue Langor) : Groupe de prière du renouveau charismatique ;

Mardi 16 juin à 18H00 à l'église de Clohars : prière du chapelet ;

Mardi 16 juin de 18H à 18H30 à l'église de Mellac : adoration du Saint Sacrement ;

Mercredi 17 juin à 9h00 à l'église de Clohars : adoration du St Sacrement ;

Mercredi 17 juin de 17h 30 à 18 h : adoration du Saint Sacrement à l'église de Pont-Aven ;

Vendredi 19 juin : Fête du Sacré Cœur : messe à 9h à l'église abbatiale Ste Croix, suivie de l'adoration jusqu'à 18h à l'Abbatiale, puis de 18h à 8h samedi 20 à l'oratoire de la maison paroissiale de Quimperlé.

Samedi 20 juin à 9h00 à l'église de Clohars : adoration du St Sacrement ;

Samedi 4 juillet de 10h30 à 12h00 : **permanence de confession** à la sacristie de l'église Ste Croix à Quimperlé. Merci de penser à vous munir d'un masque

À partir du 19 juin et pour toute la période estivale, chaque vendredi, la messe du jour et l'adoration auront lieu à l'église Abbatiale Ste Croix (basse ville de Quimperlé) : messe à 9H00 et adoration à la suite de la messe et jusqu'à 13H au chœur des moines, à l'étage

ANNONCES DIOCÉSAINES



Lourdes 2020 : un nouveau pèlerinage à réserver dès maintenant : du 14 au 18 septembre : après plusieurs semaines d'incertitudes et d'interrogations, le service diocésain des pèlerinages a mis en route une proposition inédite pour le pèlerinage à Lourdes en septembre prochain. Si les malades et l'Hospitalité diocésaine ne participeront pas cette année pour des raisons sanitaires évidentes, une délégation diocésaine partira dans la cité mariale. « *Nous avons échangé avec Mgr DOGNIN et cela a permis d'aboutir à une nouvelle formule : un pèlerinage plus court* », explique Dominique de la VILLEON, les Finistériens qui le souhaitent pourront se rendre à Lourdes avec le service des pèlerinages. « *Nous descendrons en car ou en voiture selon les contraintes sanitaires. Sur place, nous vivrons deux journées diocésaines et une journée autour du sanctuaire de Lourdes.* » D'ores et déjà, les inscriptions sont ouvertes. Et le pèlerinage étant plus court, le prix est de fait plus bas. Tous les renseignements sont disponibles auprès du service des pèlerinages : peles29@diocese-quimper.fr ou 02.98.64.58.61 ainsi que sur le site Internet de la paroisse.

MESSES EN SEMAINE

ATTENTION : le lundi et le samedi la messe est célébrée à Kerbertrand **uniquement pour la communauté des religieuses.**

Lundi 15 juin <i>Ste Germaine</i>	Pas de messe	
Mardi 16 juin <i>St François- Régis</i>	18h00	Quimperlé N-Dame
Mercredi 17 juin <i>St Hervé</i>	18h00	Quimperlé N-Dame
Jeudi 18 juin <i>St Léonce</i>	9h00	Riec sur Belon
	18h00	Quimperlé N-Dame
Vendredi 19 juin <i>Sacré Cœur de Jésus</i>	9h00	Ste Croix
	9h00	Clohars
Samedi 20 juin <i>Le Cœur immaculé de Marie</i>	Pas de messe	

MESSES DES DIMANCHES ET FÊTES

Samedi 20 juin <i>Le Cœur Immaculé de Marie</i>	Tréméven	18h00
	Moëlan	
Dimanche 21 juin <i>St Louis de Gonzague</i>	Querrien	9h30
	Scaër	
	Quimperlé N-Dame <i>Baptêmes des catéchumènes</i>	11h00
Pont-Aven		
Samedi 27 juin <i>St Cyrille</i>	Mellac	18h00
	Clohars	
Dimanche 28 juin <i>St Irénée</i>	Arzano	9h30
	Baye	
	Quimperlé N-Dame	11h00
	Nizon	